

Les liens affectifs en famille d'accueil

DES MÊMES AUTEURS

Nathalie CHAPON

Parentalité d'accueil en Europe : regards théoriques et pratiques professionnelles (avec Prémoli Silvio), Aix-en-Provence, Pup, 2018 à paraître.

Parentalité d'accueil et mémoire (sous sa direction), Aix-en-Provence, Pup, 2016.

Parentalité d'accueil et relations affectives, Aix-en-Provence, Pup, 2014.

Nathalie CHAPON-CROUZET et Gérard NEYRAND

(sous la direction de)

Parentalité et famille d'accueil, Dialogue, n° 167, 1, 2005.

Gérard NEYRAND (sélection)

Corps sexué de l'enfant et normes sociales. La normativité corporelle en société néolibérale (avec Sahra Mekboul), Toulouse, érès, 2014.

Soutenir et contrôler les parents. Le dispositif de parentalité, Toulouse, érès, 2014 (1^{re} édition 2011).

Monoparentalité précaire et femme sujet (avec Patricia Rossi), Toulouse, érès, 2014 (1^{re} édition 2004).

L'enfant, la mère et la question du père. Un bilan critique de l'évolution des savoirs sur la petite enfance, Paris, Puf, 2011 (1^{re} édition 2000).

Le dialogue familial. Un idéal précaire, Toulouse, érès, 2009.

L'enfant face à la séparation des parents. Une solution, la résidence alternée, Paris, La Découverte, 2009 (1^{re} édition Syros 1994).

Les mariages forcés. Conflits culturels et réponses sociales (avec Abdelhafid Hammouche, Sahra Mekboul), Paris, La Découverte, 2008.

Préserver le lien parental. Pour une prévention psychique précoce, Paris, Puf, 2004.

Maternité et parentalité (direction avec Yvonne Knibiehler), Paris, éditions de l'ENSP, 2004.

Caroline SIFFREIN-BLANC

La parenté en droit civil français. Étude critique, Aix-Marseille université, Puam, 2009.

Lien familial, lien obligationnel, lien social, Livre II. Lien familial et lien social, (sous sa direction avec Emmanuel Putman, Jean-Philippe Agresti), Aix-Marseille université, Puam, 2014.

Lien familial, lien obligationnel, lien social, Livre I. Lien familial et lien obligationnel (sous sa direction avec Emmanuel Putman, Jean-Philippe Agresti), Aix-Marseille université, Puam 2013.

Le droit patrimonial, miroir des mutations familiales (direction avec Emmanuel Putman, Jean-Philippe Agresti), Aix-Marseille université, Puam, 2012.

Les rapports parents-enfants en quête de repères (direction avec Emmanuel Putman, Jean-Philippe Agresti), Aix-Marseille université, Puam, 2011.

Nathalie Chapon
G rard Neyrand
Caroline Siffrein-Blanc

Les liens affectifs en famille d'accueil

 r s

Conception de la couverture :
Anne Hébert

Graphisme :
William Hébert

Version PDF © Éditions érès 2018

CF - ISBN PDF : 978-2-7492-5869-0

Première édition © Éditions érès 2018

33, avenue Marcel-Dassault, 31500 Toulouse, France

www.editions-eres.com

Aux termes du Code de la propriété intellectuelle, toute reproduction ou représentation, intégrale ou partielle de la présente publication, faite par quelque procédé que ce soit (reprographie, microfilmage, scannérisation, numérisation...) sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

L'autorisation d'effectuer des reproductions par reprographie doit être obtenue auprès du Centre français d'exploitation du droit de copie (cfc), 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris, tél. 01 44 07 47 70, fax 01 46 34 67 19.

Table des matières

INTRODUCTION.....	7
-------------------	---

I. Entre social, relationnel et juridique : une problématique transversale

UNE APPROCHE PLURIDISCIPLINAIRE DE LA PARENTALITÉ D'ACCUEIL.....	13
La notion de famille : le défi de la protection des enfants.....	13
<i>Une définition plurielle de la famille.....</i>	13
<i>Comment parler de famille d'accueil ?.....</i>	15
Une famille à géométrie variable.....	18
<i>L'importance de l'affiliation sociale de l'enfant à des parents.....</i>	21
<i>La socialisation, ou l'accès à l'humanité.....</i>	22
<i>Une dette de vie également sociale.....</i>	23
L'approche juridique de la famille : liens familiaux, perspectives et enjeux.....	27
<i>Parenté, filiation, lien biologique.....</i>	27
<i>La construction exclusive du lien de filiation.....</i>	28
<i>La parenté : plus qu'un titre, un rôle associé.....</i>	29
<i>Une interdépendance entre le statut et le rôle. Quelle place pour les liens face au délitement des responsabilités ?.....</i>	32

Dynamiques d'attachement et familles d'accueil.....	33
<i>Les travaux princeps et leur évolution.....</i>	34
<i>Les outils de mesure de l'attachement de l'enfant et de l'adulte.....</i>	36
<i>Des recherches significatives sur l'attachement en accueil familial.....</i>	37
La protection d'intérêts contradictoires en protection de l'enfance.....	39
<i>Les enjeux.....</i>	40
<i>La protection de l'enfance controversée : la remise en cause de l'idéologie profamiliale.....</i>	42
<i>Un nouveau changement de paradigme ?.....</i>	43
De la parentalité d'accueil aux modes de suppléance familiale.....	45
<i>La parentalité d'accueil, une nouvelle approche.....</i>	45
<i>Parentalité d'accueil et modes de suppléance.....</i>	48
DE LA FRATRIE AU GROUPE FRATERNEL D'ACCUEIL : UNE ANALYSE CONCEPTUELLE	53
Revue de la littérature sur la question fraternelle.....	54
<i>De la famille recomposée à la famille d'accueil.....</i>	54
<i>La recomposition familiale, un éclairage pour les familles d'accueil.....</i>	55
<i>La fratrie, figure de repère pour l'enfant.....</i>	57
<i>Travaux de recherche sur les relations fraternelles en accueil familial.....</i>	59
<i>Fratrie, fraternité : de quoi parlons-nous ?.....</i>	59
<i>L'attachement et le groupe fraternel.....</i>	65
Le cadre législatif et le questionnement des professionnels de l'enfance et de la justice	66
DES MESURES DE PROTECTION JURIDIQUE.....	69
L'accueil provisoire.....	69
<i>Où prévaut l'autorité administrative.....</i>	69
<i>L'accueil provisoire mis en place indépendamment du juge...</i>	70
Le placement judiciaire à l'Aide sociale à l'enfance (PJASE).....	71
<i>Motifs et initiative.....</i>	71
<i>Objectifs de la mesure et effets sur l'autorité parentale.....</i>	71
<i>Durée de la mesure : deux ans ou plus.....</i>	72

Table des matières

La délégation d'autorité parentale.....	72
<i>Délégation volontaire</i>	73
<i>Délégation forcée</i>	73
<i>Traits communs à la délégation volontaire et à la délégation forcée</i>	75
<i>Juge(s) compétent(s)</i>	75
<i>Fin de la mesure</i>	76
La tutelle départementale.....	76
<i>Les conditions d'ouverture de la mesure</i>	76
Le retrait de l'autorité parentale.....	79
<i>Prononcé du retrait</i>	79
<i>Effets du retrait total ou partiel de l'autorité parentale</i>	81
<i>Durée de la mesure</i>	82
Le délaissement, ancien abandon de l'article 350 du Code civil.....	82
<i>Abandon de fait ou abandon volontaire ?</i>	82
<i>De l'abandon au délaissement, le maintien de la volonté du parent</i>	84
Les pupilles.....	85
<i>Les cas d'admission</i>	85
<i>L'intérêt de la qualité de pupille</i>	86
<i>Les représentants</i>	86
HISTOIRE DES MODÈLES D'ADOPTION.....	89
À la recherche d'un héritier.....	89
À la recherche d'un fils.....	90
Une logique de substitution.....	90
La mal aimée.....	91
Une dichotomie archaïque.....	91
Une dichotomie renouvelée.....	92

II. La place des enfants dans les familles d'accueil

L'ENQUÊTE ET LES ENFANTS RENCONTRÉS.....	99
La démarche méthodologique.....	99
<i>Les enfants rencontrés dans le cadre de la recherche</i>	100

La parole donnée aux enfants	
du point de vue méthodologique.....	101
<i>Mesure d'intensité relationnelle, l'expression des sentiments...</i>	103
Diversité et hétérogénéité des situations rencontrées.....	104
Des parcours d'accueil multiple.....	105
Un lien de filiation fragilisé dès la naissance.....	107
Rencontres et implication parentale différenciées	
selon le sexe de l'enfant.....	108
Et pourtant, le souhait de ne rien changer... ..	108
DIFFÉRENTES FORMES DE FAMILLE POUR L'ENFANT.....	111
Qu'est-ce qu'une famille pour l'enfant ?.....	111
<i>Être ensemble</i>	111
<i>S'aimer</i>	112
L'expression des sentiments de l'enfant à l'égard	
de sa famille d'accueil et de ses parents d'origine.....	113
<i>L'investissement affectif de l'enfant</i>	113
Le parent absent n'est pas de la famille.....	114
<i>Une méconnaissance du parent, un ressenti face à la mère ...</i>	114
« Une famille, on est présent ».....	115
<i>Des pères plus souvent absents que les mères</i>	116
Être mère et/ou être maman.....	117
La nomination, un faux problème ?.....	118
L'assistante familiale, ma maman.....	119
Quatre formes de famille pour les enfants.....	120
« Mes parents seulement ».....	122
« Ma famille, celle où je vis ».....	122
« Mes deux familles ».....	123
« Ni mes parents, ni ma famille d'accueil ».....	124
Des formes de familles ajustées au lien fraternel.....	125
DE LA FRATRIE D'ORIGINE AU GROUPE FRATERNEL.....	127
La fratrie d'origine sous toutes ses formes.....	129
<i>Diverses configurations fraternelles</i>	130
<i>Le regroupement des fratries d'origine :</i>	
<i>une réelle priorité sur le terrain ?</i>	131
<i>Des placements différents : une situation parfois difficile</i>	
<i>à comprendre</i>	133

<i>Séparations fraternelles d'origine, trajectoires de vie différentes</i>	134
<i>Nuances affectives entre sous-groupes fraternels d'origine</i>	135
<i>Les constellations familiales et les configurations fraternelles</i>	137
La fratrie d'origine : connue ou méconnue ?	
Des filiations et relations fraternelles complexes.....	139
<i>La fratrie d'origine, des filiations multiples</i>	139
<i>Les relations au sein des fratries d'origine, entre maintien et rupture</i>	140
<i>Fratrie connue : des relations fraternelles fragilisées</i>	141
<i>Fratrie méconnue : des relations fraternelles inexistantes</i>	141
L'implication de l'assistant familial, indispensable au maintien des relations fraternelles	143
L'importance des visites médiatisées.....	144
Des attentes différentes au sein de la fratrie d'origine, entre enfants confiés et enfants présents chez les parents.....	145
<i>Des rencontres jugées suffisantes</i>	145
<i>Des décisions différentes selon les enfants</i>	146
<i>L'envie du retour de la fratrie complète pour ceux qui sont chez les parents</i>	146
<i>Des représentations différentes des configurations familiales selon les membres de la fratrie</i>	147
Les relations d'expériences fraternelles nourricières.....	147
 SIX CONFIGURATIONS DU GROUPE FRATERNEL :	
SE SENTIR FRÈRE ET SŒUR AU-DELÀ DE LA GERMANITÉ	151
La répartition des groupes fraternels.....	151
« Tous mes frères et sœurs »	153
<i>Configuration du groupe fraternel de Chanel</i>	153
« Mes frères et sœurs d'origine, et toi, mon frère nourricier ».....	154
« Mes frères et sœurs, ceux qui vivent avec moi ».....	155
<i>Configuration du groupe fraternel de Nina</i>	155
« Seulement toi, mon frère nourricier, et moi ».....	156
« Seul face à tous ».....	156
« Mes frères et sœurs d'origine seulement ».....	157

III. Les différentes formes d'accueil et de parentalité : les modes de suppléance

UNE SUPPLÉANCE SUBSTITUTIVE PARENTALE	
À DEUX VISAGES.....	163
Les facteurs de la suppléance substitutive.....	165
Cas clinique de suppléance substitutive : une multiplication des liens officiels.....	166
Cas clinique de suppléance quasi substitutive : une multiplication des liens officiels.....	167
Regard critique sur les situations observées.....	169
<i>La lenteur des procédures.....</i>	171
<i>La frilosité des institutions face à la déclaration d'abandon et le maintien des liens du sang.....</i>	171
DES SUPPLÉANCES ET PARENTALITÉS PARTAGÉES :	
COMPLÉTIVE, DÉLÉGATIVE OU COLLABORATIVE.....	175
Les facteurs de la suppléance partagée.....	177
<i>Suppléance complétive.....</i>	178
<i>Suppléance délégative.....</i>	182
<i>Suppléance collaborative.....</i>	185
<i>Regard critique sur les situations observées.....</i>	187
UNE SUPPLÉANCE SOUTENANTE,	
UNE VOLONTÉ DE RETOUR.....	193
Les facteurs de la suppléance soutenante.....	193
Cas clinique.....	194
Regard critique sur les situations observées.....	194
<i>Un travail collaboratif.....</i>	195
<i>Un glissement vers la suppléance partagée.....</i>	195
UNE SUPPLÉANCE INCERTAINE,	
UN ISOLEMENT AFFECTIF.....	197
Les facteurs de la suppléance incertaine.....	197
Cas clinique.....	198
Regard critique sur les situations observées.....	200

UNE ÉVOLUTION DES MODES DE SUPPLÉANCE.....	203
Une variation possible selon l'évolution de la situation.....	204
Des modes de suppléance différents selon les enfants, dans une même famille d'accueil.....	204
Une forme atténuée de l'accueil de l'enfant.....	208
PARENTALITÉ D'ACCUEIL : UNE LECTURE AJUSTÉE DES CONFIGURATIONS FAMILIALES ET FRATERNELLES.....	209
Glissement du fraternel au familial.....	209
<i>Différentes catégories de groupe fraternel et mode de suppléance.....</i>	210
<i>Croisement du familial et du fraternel : mode de suppléance, configuration familiale, configuration fraternelle.....</i>	211
Parentalité d'accueil et coparentalité.....	212
<i>La coparentalité sans être coparent.....</i>	214

IV. Un regard juridique sur les liens

REPENSER LE PLACEMENT EN FONCTION DES RESPONSABILITÉS PARENTALES.....	217
Renforcer la notion de responsabilité parentale.....	217
<i>L'intérêt supérieur de l'enfant au cœur du raisonnement.....</i>	217
<i>Le choix du concept de « responsabilité parentale ».....</i>	219
La temporalité du placement.....	221
<i>Point de droit comparé : l'exemple québécois.....</i>	221
<i>La durée des placements dans la réforme de 2016.....</i>	222
<i>Une priorisation familiale limitée dans le temps.....</i>	224
REPENSER LES STATUTS DE L'ENFANT.....	227
Clarifier les statuts.....	227
<i>Analyse critique de la coexistence des statuts : entre chevauchements et vides juridiques.....</i>	227
<i>Les chevauchements de statuts : priorité donnée aux statuts les moins attentatoires des droits parentaux.....</i>	227
<i>Des situations de mise en danger de l'enfant sans autre choix que le statut de PJASE.....</i>	230

<i>Une nouvelle réflexion axée sur l'imputabilité des difficultés</i>	234
Renforcer la philosophie d'une justice consensuelle et collaborative.....	237
<i>Pacifier les relations par un renfort de la technique de médiation</i>	238
<i>Renforcer les mesures volontaires</i>	239
REPENSER L'ADOPTION :	
RÉPONDRE AUX SUPPLÉANCES SUBSTITUTIVE, QUASI SUBSTITUTIVE ET COMPLÉTIVE.....	
241	241
Vers un parcours alternatif d'adoptabilité.....	241
<i>L'écueil d'une posture globalisante : deux adoptions et un seul statut pour être adoptable</i>	241
<i>Proposer un parcours alternatif d'adoptabilité au sein d'une adoption revalorisée</i>	244
Reconnaître l'attachement dans les suppléances quasi substitutives.....	245
<i>L'octroi d'un rôle</i>	245
<i>La reconnaissance d'un droit aux relations personnelles</i>	248
REPENSER LES DROITS DE L'ENFANT.....	251
L'enfant en quête d'information.....	252
<i>La connaissance de ses droits par l'enfant</i>	252
<i>La connaissance par l'enfant de ce qui le concerne</i>	253
<i>Manque d'information de l'assistante familiale égale manque d'information de l'enfant</i>	254
L'enfant en quête d'être entendu.....	255
<i>Un droit à être entendu : quid de son effectivité ?</i>	255
<i>Une parole retranscrite</i>	257
<i>Un système qui écoute mais qui n'entend pas</i>	259
<i>Des incompréhensions mutuelles</i>	261
<i>Une relation de peur parfois</i>	265
<i>Des stratégies de communication adaptées</i>	266
L'enfant en quête de représentation.....	266
CONCLUSION :	
PARENTS OU FIGURES PARENTALES ?.....	271
De la fratrie d'origine au groupe fraternel.....	273
L'affiliation de l'enfant à des parents.....	273

Parentalité d'accueil et coparentalité, une nouvelle grille de lecture	274
Convocation du juridique pour une évolution de la protection de l'enfance.....	276
<i>La clarification des statuts et le renfort d'une justice consensuelle</i>	277
<i>Des modèles d'adoption distingués</i>	278
<i>Des droits, certes, mais une effectivité questionnée</i>	278
Pour une élaboration des réponses au paradoxe institutionnel.....	279
Une ouverture vers les parentés plurielles.....	282
SYNTHÈSE DES PROPOSITIONS JURIDIQUES	283
Proposition n° 1 : Renforcer la notion de responsabilité parentale.....	283
Proposition n° 2 : Temporaliser la durée des placements et renforcer la mission du juge des enfants dans le déclenchement des autres mesures.....	283
Proposition n° 3 : Suppression du placement judiciaire longue durée.....	284
Proposition n° 4 : Redéfinir les critères de la délégation d'autorité parentale.....	284
Proposition n° 5 : Redéfinir les motifs d'ouverture d'une tutelle.....	284
Proposition n° 6 : Élargissement du retrait de l'autorité parentale au cas d'abus dans l'exercice de l'autorité parentale.....	285
Proposition n° 7 : Recourir à la médiation familiale dans le champ de la protection de l'enfance.....	285
Proposition n° 8 : Création d'un accueil conventionnel homologué.....	286
Proposition n° 9 : Valoriser l'adoption simple, la sécuriser et la renommer.....	286

Proposition n° 10 :	
Ouvrir un cas d'adoptabilité en cas d'adoption complétive, parcours alternatif d'adoptabilité.....	287
Proposition n° 11 :	
Interroger la coexistence des liens.....	287
Proposition n° 12 :	
Les liens d'attachement comme élément d'appréciation du projet de vie de l'enfant.....	287
Proposition n° 13 :	
La reconnaissance d'un droit aux relations personnelles.....	288
Proposition n° 14 :	
Renforcer l'information du mineur et de l'assistante familiale.....	288
Proposition n° 15 :	
Renforcer l'exigence de motivation des décisions de justice sur l'absence de discernement.....	289
Proposition n° 16 :	
Renforcer la personnalisation du suivi de l'enfant.....	289
Proposition n° 17 :	
Renforcer la représentation de l'enfant.....	290
BIBLIOGRAPHIE.....	291
Textes officiels.....	316
REMERCIEMENTS.....	321

Introduction

Aujourd'hui, près de 79 000 enfants (ONED, 2014) sont placés en France en famille d'accueil¹, soit par décision administrative soit par décision judiciaire. La famille d'accueil assume des tâches d'éducation et d'élevage, habituellement effectuées par la famille d'origine. Son rôle est de favoriser l'équilibre de l'enfant en lui offrant un contexte affectif, éducatif et matériel qui lui est indispensable. Cette situation particulière où un enfant est élevé par une autre famille sans pour autant avoir été abandonné par ses parents d'origine interroge les dimensions familiales et parentales, ainsi que les liens affectifs et électifs développés au quotidien. Y sont en jeu aussi bien des liens de filiation avec les parents d'origine que des liens d'élection avec les parents et la fratrie d'accueil, ces différents liens étant diversement colorés affectivement selon les situations.

À ce titre, les familles d'accueil occupent une place particulière au sein du débat contemporain portant sur la parentalité et les différentes formes qu'elle peut prendre. Leur étude alimente le débat en posant qu'existe une véritable parentalité d'accueil, sans que pour autant soit reconnu aux professionnel(le)s de l'accueil un statut parental, et encore moins à leurs conjoints (ou éventuellement conjointes). Elle permet d'élargir l'angle d'approche habituel de la parentalité en s'appuyant sur sa caractéristique nouvelle

1. Dans une famille d'accueil, l'assistant familial est agréé pour accueillir de façon permanente, moyennant une rémunération, des mineurs et jeunes majeurs de moins de 21 ans à son domicile. Il exerce sa profession comme salarié au sein de sa famille, dite « famille d'accueil ».

aujourd'hui, soit la possibilité de dissocier ses trois dimensions autrefois nouées par le contrat de mariage : biologique (qui sont les géniteurs ?), socio-juridique, définissant la filiation (qui le droit reconnaît-il comme parent ?), et psycho-éducative (qui éduque au quotidien l'enfant, en manifestant à son égard un investissement particulier, caractéristique du parental ?).

La parentalité d'accueil participe ainsi de la constitution d'un dispositif contemporain de parentalité qui allie, de façon parfois très divergente, des parents d'origine (ceux qui ont donné la vie, et ne peuvent plus – au moins pour un temps – assurer toutes leurs fonctions) et des parents d'accueil, qui viennent suppléer ces parents, en formant avec eux une configuration familiale particulière propre à chaque enfant.

Comment les enfants se situent-ils dans cette complexité du réseau formé par leurs proches en position parentale ? Comment identifient-ils les différentes places et relations, et qu'est-ce qui fait famille pour eux ? En parallèle, quelles difficultés les institutions et les professionnels éprouvent-ils pour se situer dans ce contexte d'une protection de l'enfance en pleine évolution ? Qu'en dit le droit, et comment l'appréhende l'analyse sociologique ? Enfin, quelles perspectives sont aujourd'hui ouvertes en matière d'évolution du placement familial, et comment les accompagner au mieux sur le plan législatif ?

Ce sont toutes ces questions qu'a développées la recherche réalisée pour l'Office national de protection de l'enfance (ONPE) et dont est tiré cet ouvrage. Les résultats et les interrogations qui les traversent sont déployés en quatre parties. La première rend compte des débats posés par la parentalité d'accueil, que ce soit sur le plan sociologique et anthropologique ou au regard de sa transcription dans le droit. La deuxième partie traite plus particulièrement de la place des enfants dans les familles d'accueil, qu'il s'agisse des enfants placés ou de leur fratrie, comme des enfants de ces familles, enfants qui, réunis, composent des groupes fraternels divers. La troisième s'intéresse aux différents formes d'accueil possibles à travers les modes de suppléance mis en œuvre par les familles. La quatrième, enfin, propose, à partir des résultats de l'enquête, le renouvellement du regard juridique sur les liens familiaux et l'amélioration des textes juridiques eu égard à la prise en compte des situations, au regard de leurs multiples spécificités. L'ouvrage conclut alors sur la nécessité d'aider à

la restructuration sociale et juridique en cours dans le champ de la protection de l'enfance, afin que soient encore mieux pris en compte les liens affectifs dans les dispositifs d'accueil et qu'évoluent les statuts correspondants pour assurer la meilleure prise en charge de l'enfant, dans ce qu'il est convenu d'appeler son intérêt supérieur.

I

ENTRE SOCIAL, RELATIONNEL
ET JURIDIQUE :
UNE PROBLÉMATIQUE TRANSVERSALE

« Un fil n'est rien s'il ne se combine avec aucun autre fil pour faire tissu, pour faire lien. Là est l'enjeu primordial de la parenté, créer un lien humain. »

(Dekeuwer-Defossez et coll., 2001, p. 213).

Au sein du débat contemporain sur la parentalité, la place et les fonctions de la famille d'accueil demandent que soit renouvelée l'interrogation sur la parentalité d'accueil, ce processus d'élaboration d'un lien de proximité qui participe d'une position parentale sans en avoir le statut. Cette famille a délégation pour exercer une partie importante des fonctions parentales et permettre à l'enfant d'établir des liens familiaux nouveaux et inédits, tout en étant enjointe à tenir une position professionnelle. Dans ce contexte de dissociation des composantes de la parentalité, le rapport à la filiation, les modes de transmission et d'échanges sont bouleversés. Les figures parentales se multiplient, famille d'origine et famille d'accueil se partagent les fonctions et les rôles parentaux de multiples façons. On parle alors de suppléance familiale (Durning, 1999) car la famille d'accueil ne remplace pas la famille d'origine. L'approche par la typologie des modes de suppléance (Chapon, 2014) permet de dépasser cette opposition binaire des liens (lien de filiation, lien d'affiliation) et propose de restituer toute la richesse des places de chacun et des liens affectifs développés au sein de la famille d'accueil. Elle explore chez les deux familles les processus de parentalité en jeu, qui se positionnent sur un continuum oscillant entre substitution et prédominance parentale.

Nous poursuivons cette analyse à partir de l'ensemble des acteurs qui font « famille », couple d'accueil et enfants accueillis, mais aussi enfants du couple d'accueil et, bien sûr, parents d'origine et leurs éventuels autres enfants, pour avoir une approche complète de cette parentalité d'accueil.

Recommandation n° R(84) 4 du Comité des ministres du Conseil de l'Europe.

Règlement (CE) n° 2201/2003 relatif à la compétence, la reconnaissance et l'exécution des décisions en matière matrimoniale et en matière de responsabilité parentale, *Cons. ue, règl. (ce) n° 2201/2003, 23 nov. 2003 : joue n° L 338, 23 déc. 2003, p. 1.*
TI Saint-Omer, 3 mai 1989, *jcp* 1990. II. 21514, note Fossier.

Remerciements

« Vos enfants ne sont pas vos enfants. [...]. Ils viennent à travers vous mais non de vous. Et bien qu'ils soient avec vous, ils ne vous appartiennent pas. »

Khalil Gibran (1956)

Cet ouvrage est issu d'une étude réalisée pour l'ONPE en 2015-2016 par Nathalie Chapon (responsable scientifique) et Caroline Siffrein-Blanc, avec la collaboration de Gérard Neyrand et la participation d'Emanuelle Bonifay et de Mélissa Rosingana, intitulée : « La question des liens en accueil familial. Qu'est-ce qui fait famille en accueil familial ? »

Nous remercions les services de protection de l'enfance qui ont permis la réalisation de cette étude, notamment le conseil départemental des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse, et plus particulièrement les services enfance-famille. Que l'ensemble des personnes, directeurs de service, responsables enfance-famille, mais aussi les secrétaires, les inspecteurs enfance avec lesquels nous avons collaboré, soient ici remerciés pour leur soutien et pour leur aide dans la mise en œuvre de cette recherche.

Nous adressons aussi nos remerciements les plus chaleureux aux familles d'accueil, à leurs enfants, aux parents d'origine, à l'ensemble des enfants confiés, et particulièrement aux enfants que nous avons choisis pour la réalisation de cette étude. Qu'ils sachent que leur parole est précieuse, et « qu'aucun homme ne peut rien vous révéler sinon ce qui repose déjà à demi endormi dans l'aube de votre connaissance » (Gibran, 1956, p. 56) et dans votre cœur.